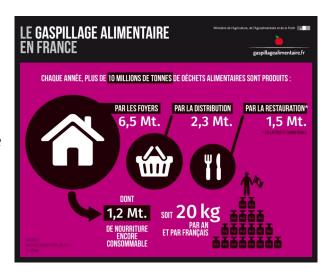
Le Gaspillage alimentaire



le gaspillage alimentaire désigne « *Toute nourriture destinée à la consommation humaine qui*, à *un endroit de la chaîne alimentaire est perdue*, *jetée ou dégradée* » celons la loi du 11 février 2020. En France le gaspillage alimentaire s'élève à 10 millions de tonne d'après greenpeace cela représente en France à 150 kg de nourriture gaspiller par an par personne. D'après une étude <u>l'Ademe</u>:

32% lors de la production agricole; 21% lors de la transformation; 14% lors de la distribution; 33% lors de la consommation, dont 14% pour la restauration collective et commerciale et 19% pour la consommation à domicile



Il y a plusieurs solution possible comme mettre en place des compost dans le lycée ou proposer des portions alimentaires adaptés aux besoins des élèves.